SANTÉ

Michel Morin, agroéconomiste, responsable « Économie et Gestion » | Centre de développement du porc du Québec inc. mmorin@cdpq.ca Christian Klopfenstein, Ph. D., D.V.M., responsable « Santé » | Centre de développement du porc du Québec inc. cklopfenstein@cdpq.ca

Contrôler le SRRP pour de meilleures performances financières

Le syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP) cause des pertes pouvant atteindre 140 \$ par place pour une ferme porcine. Plusieurs stratégies peuvent être appliquées pour contrôler le virus avec différents niveaux d'investissements.

La mise en œuvre de diverses mesures de contrôle permet de réduire, voire éliminer la circulation des souches sauvages du virus dans le cheptel de l'entreprise ou même d'une région.

Causant des pertes estimées entre 45 et 50 millions de dollars annuellement, le SRRP demeure la principale maladie à incidence économique dans les élevages porcins du Québec. De plus, comme la tendance des dernières années est à la hausse pour les prix des animaux et des intrants, la valeur des pertes augmente aussi avec le temps.

Le CDPQ, en collaboration avec les producteurs et les vétérinaires, a élaboré des outils qui permettent de mesurer les pertes économiques associées à la circulation des souches sauvages de ce virus et de documenter le coût des divers investissements requis pour son contrôle. Les expériences des producteurs durant les deux années des projets CLÉ-SRRP (2012-2014) ont permis de montrer que l'implantation de mesures de contrôle du SRRP à la ferme est une stratégie rentable car elle permet de réduire les pertes économiques associées à la circulation des souches sauvages de ce virus. L'objectif de cet article est de revoir le cadre financier de la mise en œuvre des mesures de contrôle du SRRP en se basant sur l'expérience acquise sur le terrain et les outils conçus par le CDPQ.

Pertes estimées par atelier

Du point de vue d'une entreprise confrontée à la circulation d'une ou plusieurs souches sauvages du virus du SRRP dans son cheptel, les pertes varient de 100 \$ par place pour une maternité aux prises avec des impacts modérés, à 140 \$ par place pour une maternité frappée par une crise sévère (voir tableau 1). Pour une maternité de 600 places, le SRRP peut donc représenter des pertes de 60 000 \$ à 84 000 \$ par année, alors qu'un engraissement de 1 000 places peut subir des pertes de l'ordre de 26 000 à 69 000 \$ par an.

TABLEAU 1 Pertes liées au SRRP¹

Atelier	SRRP+ (modéré)	SRRP++ (sévère)		
	(\$/place)	(\$/place)		
Maternité	-100 \$	-140 \$		
Pouponnière	-9\$	-24 \$		
Engraissement				
	(\$/site)	(\$/site)		
Maternité 600 places	-60 000 \$	-84 000 \$		
Pouponnière 1 000 places	-9 000 \$	-24 000 \$		
Engraissement 1 000 places	-26 000 \$	-69 000 \$		

Note:

Les pertes sont basées sur les moyennes de prix du porc et des moulées 2009-2014. ¹ Voir l'outil \$imule SRRP disponible sur www.cdpq.ca

Si les pertes économiques sont importantes, il faut surtout se rappeler que la mise en œuvre de diverses mesures de contrôle permet de réduire, voire éliminer la circulation des souches sauvages du virus dans le cheptel de l'entreprise ou même d'une région, tel que montré par les initiatives des producteurs qui ont participé aux initiatives des projets CLÉ-SRRP. De janvier 2012 à janvier 2014, le pourcentage des animaux en inventaire exposés à des souches sauvages du virus du SRRP est passé de 53,5 % à 36,1 % dans les entreprises ayant participé à ces projets. Une amélioration de cet ordre pour le Québec représenterait une diminution des pertes de plus de 15 millions de dollars par année.

Établir une stratégie de contrôle

La première étape du contrôle du SRRP est de connaître le statut sanitaire réel du troupeau, à l'aide de test ELISA et de PCR (±200 \$/site) et de séquençage (±200 \$ par site). Cette information préliminaire est essentielle pour le producteur car elle permettra d'établir une stratégie de contrôle efficace avec l'aide de son vétérinaire.

3 stratégies

En matière de stratégies, la réduction de l'exposition des porcs aux souches sauvages du virus du SRRP dans les zones CLÉ-SRRP a été rendue possible par trois principales stratégies de gestion :

- → l'implantation de mesures de biosécurité de base dans l'ensemble des zones, un incontournable;
- → la vaccination de masse avec un vaccin commercial dans quatre zones;
- → la fermeture des troupeaux et des modifications de gestion dans certains sites.



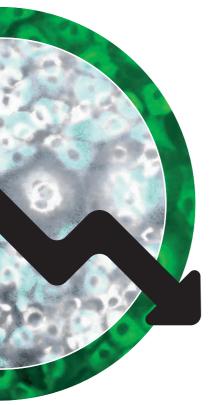
Il faut aussi un contrôle sur le statut sanitaire des animaux entrants.

STRATÉGIE UN

À la base de la stratégie globale, cette première stratégie a été appliquée dans toutes les zones. Les mesures de biosécurité de base concernent essentiellement l'instauration de meilleures procédures de contrôle :

- 1 du statut sanitaire des animaux entrants;
- de la circulation du personnel et des visiteurs à l'entrée des bâtiments;
- 3 de l'élimination des animaux morts;
- 4 du chargement et le déchargement des porcs.

Dans plusieurs situations, l'instauration de ces mesures de contrôle a exigé certains investissements, tels que la mise en place de procédures de vérification lors de l'achat des animaux, l'installation de corridors danois et d'équipements pour la récupération des animaux morts, ainsi que l'amélioration des quais de chargement et déchargement des animaux vivants. Le montant des investissements est variable, mais l'élément essentiel à ce chapitre est le respect de procédures de travail plus biosécuritaires par le personnel des entreprises.



Les pertes varient de 100 \$ par place pour une maternité aux prises avec des impacts modérés, à 140 \$ par place pour une maternité frappée par une crise sévère.

STRATÉGIE DEUX

Pour la seconde stratégie, la vaccination contre le virus du SRRP est un investissement récurrent qui vise à préparer les animaux en croissance (porcelets en pouponnière et porcs en engraissement) à une exposition potentielle à une souche sauvage du virus SRRP dans l'élevage. Bien exécutée, cette stratégie diminuerait significativement la sévérité des manifestations cliniques lorsque les animaux sont exposés à la souche sauvage.

Cette stratégie est relativement peu coûteuse, environ 6 \$ par place en pouponnière (voir tableau 2). Les impacts financiers varient cependant selon l'évolution du statut sanitaire. Ainsi, une pouponnière de 1 000 places, dont le statut passerait de SRRP sévère à SRRP modéré verrait ses pertes diminuer de 15 000 \$, pour un bénéfice net de plus de 8 600 \$ par an. Par contre, si le statut passait de SRRP modéré à aucun impact du SRRP, le bénéfice net ne serait que de 2 600 \$/an.

TABLEAU 2 Exemple de vaccination en pouponnière et bénéfice selon l'évolution du statut

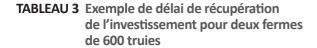
	\$/place	\$/site (1 000 places)
Coût estimé de la vaccination*	5,98\$	5 980 \$
Suivi du statut SRRP	0,40 \$	400 \$
Diminution des pertes selon l'impact de la vaccination		
De SRRP sévère à SRRP modéré	15,00 \$	15 000 \$
De SRRP modéré à aucun impact du SRRP	9,00 \$	9 000 \$
Bénéfice net selon l'impact de la vaccination		
De SRRP sévère à SRRP modéré	8,62 \$	8 620 \$
De SRRP modéré à aucun impact du SRRP	2,62 \$	2 620 \$

^{*}Pour un porcelet, le coût de vaccination est variable d'une ferme à l'autre. Dans cet exemple, il a été estimé à : 0,74 \$ pour le vaccin (½ dose), 0,03 \$ pour l'aiguille et 0,15 \$ de temps de travail (Source : communication personnelle, Dr François Cardinal). Le total par place est basé sur 6,5 lots/an.

STRATÉGIE TROIS

Le dernier type de stratégie représente souvent un investissement de départ important, généralement en maternité. L'objectif est alors d'assainir le cheptel de truies. Le succès de cette stratégie reposera sur la capacité de la ferme à maintenir son statut sanitaire négatif par rapport au SRRP et la durée d'amortissement de l'investissement. Plus l'investissement sera important, plus le délai de récupération de l'investissement (payback period) sera long, d'où l'importance de s'assurer de maintenir le statut négatif du troupeau.

Par exemple, une fermeture du troupeau en maternité peut coûter environ 40 \$ par truie (fermeture préventive), mais les coûts peuvent augmenter rapidement selon la situation de l'élevage (location de bâtiments, durée de la fermeture, ajout de système de filtration d'air, etc.) et dépasser plusieurs centaines de dollars par truie. Ainsi, pour deux fermes de 600 truies chacune (tableau 3), l'une devant investir 40 \$ par truie, l'autre 200 \$ par truie, le délai de récupération de la première est de moins de 4 mois, alors que celui de la deuxième est de près de 26 mois (plus de 2 ans). Comme le risque soutenu par la deuxième ferme est plus important, il lui faudra s'assurer d'avoir la capacité de maintenir un statut négatif.





Parmi les mesures de biosécurité, il y a aussi l'amélioration du quai de chargement.

Coût de la fermeture et investissements (\$/truie)	40\$	200 \$
Coût total	24 000 \$	120 000 \$
Coût annuel (amorti sur 5 ans à 6 % d'intérêt)	5 698 \$	28 488 \$
Impact bénéfice net si passe de SRRP sévère à SRRP négatif	+78 300 \$	+55 510 \$

Délai de récupération

de l'investissement (mois)

Ferme A

3,7

Ferme B

25.9

Des armes et des ressources

Bref, compte tenu des pertes importantes qu'il cause, le SRRP est un frein important à la rentabilité des producteurs. Cependant, ces derniers ne sont pas sans armes face à cette menace. Différentes stratégies s'offrent à eux, comportant différents niveaux d'investissement. Le choix de la stratégie la plus appropriée à leur situation peut se faire avec le soutien de leurs vétérinaires et de leurs conseillers.

Pour faciliter l'implantation des mesures de biosécurité de base (1^{re} stratégie), on trouvera une foule de renseignements, comme des vidéos, sur www.cdpg.ca (Dossier thématiques/ Diarrhée épidémique porcine/Biosécurité). ■